

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Confinement : les épiceries de proximité commencent à manquer de vivres

**EN** raison de l'interdiction de circuler qui touche les transporteurs privés du fait du confinement du Grand Libreville, les "Maliens" ne peuvent plus se ravitailler pour continuer à alimenter les habitants des quartiers périphériques.

Olivier NDEMBI  
Libreville/Gabon

**K**ONATE est épicier à Plein-Ciel-Bissegué, où il réside depuis déjà une bonne décennie. Chaque jour, cet homme à la silhouette longiligne s'informe sur l'actualité nationale, notamment au sujet des mesures gouvernementales liées au confinement des populations.

"Depuis l'arrivée du coronavirus, les affaires ne marchent plus. Regardez les étagères de ma boutique et vous comprendrez vous-même ce que je vis", lâche-t-il, sur un ton empreint de résignation. Tant l'homme, qui porte une bavette sous le menton, ne sait plus à quel saint se vouer pour réapprovisionner son épicerie, qui manque désormais presque de tout.

Sur les étagères, en effet, quelques boîtes de sardines, une dizaine de morceaux de savon, quatre bouteilles d'huile de cuisine, des paquets de spaghetti et de biscuits dont certains semblent vermoulus par des insectes, etc. Ici, les sacs de riz ne sont plus qu'un lointain souvenir, tandis que le congélateur, lui, ne contient plus que quelques maigres cuisses de poulet rougeâtres.

S'il est vrai que chaque épicier ici a ses propres fournisseurs habituels, et son système d'approvisionnement des stocks, Konaté n'est pas, néanmoins, le seul plaignant. Tout comme lui, d'autres commerçants rencontrés dans ce quartier du cinquième arrondissement de Libreville se plaignent de ce que depuis la mise en œuvre de la mesure de confinement, il n'est plus évident de ravitailler son échoppe.

"En temps normal, nos approvisionnements se font à partir des TM ou de taxis que nous louons, du lieu de ravitaillement vers nos magasins. Or, la quasi-totalité des propriétaires de ces véhicules ne sont pas détenteurs de laissez-passer délivrés par le gouvernement. Ceux d'entre eux

que nous essayons de joindre par téléphone nous chantent la même rengaine : nous ne sommes pas autorisés à circuler", explique Mohammed. Même si, lui, affirme encore pouvoir tenir pendant une bonne semaine, avant de connaître une rupture totale de stocks.

Cette situation n'est évidemment pas sans conséquence pour les habitants, qui commencent d'ailleurs à gronder ici et là. "Tous les soirs, les ministres passent à la télévision pour nous dire qu'il n'y aura pas de rupture de stocks. Que les magasins seront toujours achalandés, etc., etc. Lorsqu'ils parlent, pensent-ils vraiment à nous autres qui vivons dans les bas-quartiers et qui nous approvisionnons dans ces commerces de proximité, ou alors pour eux-mêmes qui font leurs courses uniquement dans les grandes surfaces ?", s'interroge, en colère, Léon, Gabonais d'une quarantaine d'années.

"Non seulement nous n'avons pas de laissez-passer pour nous permettre d'aller faire nos courses en ville, mais en plus, nos boutiquiers commencent à manquer de produits de première nécessité. Comment voulez-vous que le confinement exigé aux populations puisse produire les effets escomptés dans ces conditions-là ?", renchérit le quadragénaire.

Dans sa gestion du confinement des habitants du Grand Libreville, le gouvernement n'avait peut-être pas fait du ravitaillement des commerces de proximité un sujet essentiel. Le voilà désormais interpellé sur la question et sur la grogne qui commence à monter dans les quartiers sous-intégrés et non moins à forte concentration humaine. Son erreur en cette période de Covid-19 serait d'oublier que celui dont le ventre crie famine ne peut converser avec celui qui est repu.



Photo : Prissilla Moussavou Mouity / L'Union

**L'absence de véhicules de transport de marchandises commence à pénaliser les échoppes des quartiers périphériques, contraintes alors de fermer.**

## Laissez-passer : où se le procurer ?

ON  
Libreville/Gabon

**A**FIN de lutter contre le coronavirus dans le Grand Libreville, le gouvernement a décidé, il y a près de deux semaines, de mettre les populations de cette circonscription en confinement. Les déplacements étant dès lors réglementés, seuls les détenteurs d'un laissez-passer devaient être autorisés à circuler d'un lieu à un autre. Les autorités avaient préconisé que même pour

aller au marché y effectuer ses courses, il fallait être assujéti à la délivrance du fameux sésame. Soit !

Mais pour de nombreux observateurs qui y décèlent aujourd'hui des failles, cette mesure n'aurait certainement souffert d'aucune contestation si tous les paramètres liés à la vie pendant le confinement avaient été au préalable pris en compte. En effet, "où dois-je me faire établir un laissez-passer si je veux aller faire mes courses au marché d'Oloumi par exemple

? Comment obtenir ce document sans être sûr de me retrouver nageant dans une masse humaine ?" Ce sont là quelques-unes des questions que beaucoup se posent dans les quartiers. Singulièrement à Plein-Ciel Bissegué où les épiceries ne sont plus achalandées, du fait de l'absence de véhicules de transport des marchandises. Et où les populations n'hésiteront, sans nul doute pas, à mettre à mal le confinement pour se ravitailler ailleurs en produits vivriers.